



Les relations sémantiques entre les mots

Nagat Salah Dosoky Mohammed

Formateur de langue au département de français a
la faculté A-Asun à l'université d'Aswan

DOI: 10.21608/qarts.2021.96158.1236

مجلة كلية الآداب بقنا (دورية أكاديمية علمية محكمة)

مجلة كلية الآداب بقنا - جامعة جنوب الوادي - العدد ٥٣ (الجزء الأول) يوليو 2021

الترقيم الدولي الموحد للنسخة المطبوعة ISSN: 1110-614X

الترقيم الدولي الموحد للنسخة الإلكترونية ISSN: 1110-709X

<https://qarts.journals.ekb.eg>

موقع المجلة الإلكتروني:

Les relations sémantiques entre les mots

Nagat Salah Dosoky Mohammed

**Formateur de langue au département de français a la faculté
A-Asun à l'université d'Aswan**

nagatsalah@lang.aswu.edu.eg

Résumé :

En effet, tous les mots que nous employons ont une histoire, la plupart des mots du français sont issus d'un étymon latin. En français, il existe plusieurs sortes des mots, comme nous venons de les montrer, parmi ces mots : les mots simples (qu'on ne peut pas découper en unités plus petites), et les mots construits, dans lesquels on retrouve plusieurs éléments. Certains mots sont construits par dérivation quand nous ajoutons un affixe (suffixe ou préfixe). D'autres mots sont construits par composition quand nous assemblons deux mots qui existent déjà. Ainsi que, nous trouvons que les relations sémantiques peuvent correspondre à des relations entre des mots ou expressions différents d'un même mot ou d'une même expression. Alors, nous allons étudier les relations sémantiques externes concernent les relations de sens entre les mots différents comme la synonymie, l'antonymie, et les relations sémantiques internes concernent les relations entre différents sens d'un même mot, comme la polysémie et l'homonymie.

Mots clés : mots français, mots composés, sémantique, synonymie, polysémie.

I. Les mots français

Selon la grand Larousse encyclopédique, la définition du mot est:

« L'élément de la langue constituée d'un ou de plusieurs phonèmes et susceptible d'une transcription graphique comprise entre deux blancs. »⁽¹⁾

En effet, tous les mots que nous employons ont une histoire, la plupart des mots du français sont issus d'un étymon latin. En français, il existe plusieurs sortes des mots, parmi ces mots: les mots simples et les mots construits (complexes).

A. Les mots simples

Au début, nous parlons des mots simples, qui sont constitués d'un seul morphème lexical, ils ne peuvent pas se décomposer en d'autres éléments. D'après Henri Mitterrand les mots simples sont:

« Venus historiquement du fonds primitif, des langues classiques savants ou des langues étagères vivants, les mots français peuvent se répartir sur le plan de la synchronie, en mots construits »⁽²⁾

B. Les mots construits

En général, quand nous parlons des mots construits, nous devons savoir que les mots construits sont reconnaissables par la présence de plusieurs éléments; ils sont composés ou dérivés. D'après Bocquet les mots construits sont:

« Les mots complexes (ou non simples) regroupent les dérivés nominales secondaires et composés, qui ont en commun d'être un mot unique résultant de la transformation d'un énoncé analytique composé de plusieurs mots. »⁽³⁾

En lisant le livre de Barbara Kaltz intitulé "*les mots non simples dans la tradition indienne pâninéenne*", nous remarquons que les mots construits contrastent avec les mots simples, et qu'il est facile de distinguer entre les mots composés et les mots dérivés, où Matthaios affirme que:

« Les mots composés sont formes par combinaison de deux ou plusieurs mots, tandis que les dérives représentent des formations nouvelles, issues en règle générale de l'élargissement du terme de base par un suffixe de dérivation. »⁽⁴⁾

1. Les mots dérivés

Nous pouvons dire que les mots sont construits par dérivation lorsque nous ajoutons à un radical, un élément minimal qui contient les sens principaux du mot, des préfixés et des suffixes.

Et donc, les mots dérivés sont:

« Créés de nouvelles unités lexicales à partir de mots qui existent dans une langue. Cela permet soit de former une famille de mots en changeant du mot final, soit de créer un vocabulaire différent de celui qui nous sert de base. »⁽⁵⁾

Les mots dérivés sont composés de deux unités lexicales: un radical et un suffixe ou un radical et un préfixe.

2. Les mots composés

D'après Danielle Corbin (1992), le mot composé est :

« Un mot composé est une unité lexicale complexe construite par des règles lexicales conjoignant des unités lexicales à pouvoir référentiel ». ⁽⁶⁾

D'une part, le terme " mot composé" est défini comme :

« Un mot contenant deux ou plus de deux morphèmes lexicaux et correspondant à une unité significative ».⁽⁷⁾

D'autre part, Henri Mitterrand définit les mots composés dans son œuvre " les mots français" comme :

« Les mots composés se distinguent des dérivés en ce qu'ils comportent plusieurs thèmes de formations, mais il y a lieu de séparer les composés proprement dits, où l'on reconnaît au moins deux mots pouvant fonctionner de manière autonome, dans un énoncé français sinon à titre d'abréviation ».⁽⁸⁾

En général, La composition consiste à former :

« Un mot nouveau par la jonction de deux ou plusieurs mots autonomes. Les unités lexicales, ici, apparaissent de façon isolée dans une phrase ou un énoncé. En d'autres termes, elles sont utilisées indépendamment des autres constituants avec lesquels elles s'associent. »⁽⁹⁾

Principalement, Huot (2001) classe les mots composés de deux sortes de classification; une classification formelle qui prend en considération l'aspect graphique de ces mots et le nombre d'éléments qui les composent à une classe grammaticale ou à une autre, nous allons étudier ce point en détail :

Dans ce cas (Classification Formelle), Huot (2001) voit que les mots composés formés de deux termes soudés graphiquement formés à partir des mots français (porte manteaux- portefeuille) mais leur nombre est très restreint, ainsi que les mots composés,

dont les deux termes sont graphiquement séparés par un trait d'union qui n'a pas pour autant un emploi régulier.

Ces mots composés sont nombreux et majoritairement d'origine française (chauve-souris, grand-père), enfin, les mots composés qui consistent en un groupe entier de lexèmes formant une désignation constante et spécifique, ces mots sont reliés par une préposition (machine à laver, pomme de terre).⁽¹⁰⁾

Quant à la Classification Catégorielle, Huot distingue plusieurs sous-classes de mots composés, selon l'appartenance à une certaine catégorie grammaticale des termes constituants:

- Nom-Nom (bain-marie, chef-lieu).
- Adjectif-Nom (rouge-gorge, bas-latin)
- Nom-Adjectif (sang-froid, état-civil)
- Adjectif-Adjectif (clair-obscur, bleu-vert)
- Verbe-Nom (porte-bagages, garde-feu)
- Verbe-Verbe (savoir-vivre, laisser-faire)
- Préposition/ Adverbe-Nom (en-tête, arrière-cour, sans-cœur).¹¹

II. Les relations sémantiques

L'étude des relations sémantiques pour le sémanticien toutefois ne se recommande pas seulement par leur intérêt pratique ou pédagogique. Elle présente à ses yeux un intérêt cognitif fondamental celui d'éclairer l'intercompréhension linguistique.¹²

En effet, nous pourrions donc définir la sémantique comme :

«Des relations sens privilégiées entre les mots ou les expressions d'une langue, relations sans correspondance nécessaire sur le plan de la forme phonétique et qu'il

semble nécessaire de postuler dans le savoir des locuteurs de cette langue à un moment donné pour rendre compte de leur intercompréhension réciproque.»⁽¹³⁾

Selon cette définition, nous trouvons que les relations sémantiques peuvent correspondre à des relations entre des mots ou expressions différents d'un même mot ou d'une même expression.

Nous allons étudier les relations sémantiques externes concernent les relations de sens entre les mots différents comme la synonymie, l'antonyme, et les relations sémantiques internes concernent les relations entre différents sens d'un même mot, comme la polysémie et l'homonymie:

a. La synonymie

Les synonymes comportent deux ou plusieurs formes linguistiques unités ou propositions, comme la substitution de l'une à l'autre ne modifie en rien pour l'observateur le contenu du message ou elles figurent.⁽¹⁴⁾ Elle se définit comme:

« Une relation entre deux mots ou deux expressions qui ont le même sens ou des sens très voisins. »⁽¹⁵⁾

D'après Nyckees Vincent dans son livre "la sémantique" la synonymie est :

« La relation entre deux ou plusieurs unités Lexicales de formes différentes, mais présentant une même signification. »⁽¹⁶⁾

Alise Lehmann, Françoise Martin Berthet ont mentionné dans leur livre “*Introduction à la lexicologie: sémantique et morphologie*” que la synonymie est:

« *Une relation d'équivalence Sémantique, elle présente ces relations entre les signes et les choses mais aussi quand un objet a plusieurs noms comme vélo, bicyclette, bécare.* »⁽¹⁷⁾

Nous voyons que deux ou plusieurs termes ou expressions seront synonymes si la substitution de l'un à l'autre dans un même énoncé permet d'obtenir deux énoncés de même signification; En un mot, chaque synonyme est l'héritier d'une histoire particulière et les nuances de la synonymie dépendent d'aspects et de points de vue différents comme les niveaux de la langue, les spécialisations, les variations géographiques et sociales, péjoration ou mélioration le contexte immédiat.⁽¹⁸⁾

Selon les définitions précédentes, nous avons trouvé toutes ces définitions proches et nous sommes d'accord avec Henri Mitterrand pour sa définition qui est très simple et claire.

b. L'antonymie

En tout cas l'antonymie est le contraire de la synonymie. Alors, l'antonymie se définit selon Lehmann que:

«*La relation d'antonymie unit deux mots de même catégorie grammaticale ayant de partie de leurs sèmes en Commun. En revanche, la notion d'antonymie n'est pas unitaire, elle recouvre différents types d'opposition surtout binaire.*»⁽¹⁹⁾

Ainsi que, l'antonymie se définit par rapport à des termes voisins, ceux de complémentaire (mâle vs femelle) et de réciproque (vendre vs acheter).⁽²⁰⁾

En d'autres termes, Vincent Nyckees définit l'antonymie Comme:

«Une relation antagonisme entre deux termes, c'est-à-dire, des mots de sens contraire.»⁽²¹⁾

Ce type d'antonymie implique toujours une évaluation et dans une comparaison Cette comparaison peut être explicitée : Jean est plus petit / plus jeune que pierre, etc. et donc Nous pouvons constater que l'antonymie gradable est fondée sur la comparaison, par exemple grand /petit, chaud /froid...etc. Enfin l'antonymie réciproque nous expliqué qu'un mot est le contraire de l'autre mot, par exemple : mari/femme, devant / derrière, avant / après, acheter / rendre, prêter / emprunter...etc.⁽²²⁾

c. L'homonymie

Niklas-salminen explique dans son livre intitulé « *la Lexicologie* » que:

«L'homonymie a des mots qui ont la Forme identique, mais leurs significations sont différents.»⁽²³⁾

En d'autres mots, Jean Dubois a cité qu'une homonymie est :

«Un mot qu'on prononce ou /et qu'on écrit comme un autre, mais qui n'a pas le même sens que ce dernier, il dit aussi que l'homonymie est l'identité Phonique (homophonie ou l'identité graphique homographie) de deux morphèmes qui n'ont pas par ailleurs, les mêmes sens.»⁽²⁴⁾

Selon Alain Polquère, l'homonymie se définit comme :

«Les homonymes, sont deux lexies, si elles sont associées aux mêmes signifiants, mais elles, ne possèdent aucune intersection des sens notable.»⁽²⁵⁾

d. La Polysémie

En effet, Le terme de polysémie a été introduit par M. Bréal, à la fin du siècle dernier pour caractériser la capacité des mots de «prendre un sens nouveau» qui coexiste avec l'ancien.⁽²⁶⁾

Jean Dubois a défini la polysémie Comme :

«Une propriété d'un signe linguistique qui a plusieurs sens, le concept de polysémie s'inscrit dans un double système d'opposition : l'opposition entre polysémie et homonymie et l'opposition entre Polysémie et monosémie.»⁽²⁷⁾

-
- (¹) Kingston, zythum, Le Grand Larousse Enclopédique, Larousse, paris, 2007, P.1658.
- (²) Mitterrand, Henri, les mots français, paris, p.u.f., 1963, P.24.
- (³) Smedberg, Ulrika, Les mots “non simples” dans la traduction, une étude contrastive des équivalences composées et dérivées françaises et suédoises, Examensarbete, magisternivå, linnuniversitetet, 2016, p.10.
- (⁴) Matthaios, Stephanos, Théories de grammairiens alexandrins sur la formation des mots dans kaltz barbara (ed), regards croisés sur les mots non simples, Lyon : Ens éditions école normale supérieure lettres et sciences humaines, 2008, PP.47-48.
- (⁵) Karolina, Kaczmarek, Nomeclature des composes chimiques, studia romanica posnaniensia, adam mickiewicz university, press nomenclature of chemical compounds Poznan, vol 36, 2009, P.72.
- (⁶) Danielle, Corbin, Hypothèses sur les frontières de la composition nominale, cahiers de grammaire ; 1992, P.28.
- (⁷) Gross, Gaston, Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions, éditions ophrys, 1996, P.4.
- (⁸) Mitterrand, Henri, Les Mots Français, paris, p.u.f., op.cit., 1963, P.47.
- (⁹) N’Goran-Kouacou, Jacques, Dérivation et composition linguistiques – deux procédés d’enrichissement du nouchi, français populaire en Côte d’Ivoire, Université de Cocody, Abidjan, Anadiss, No⁰ 12, 2011, p.108.
- (¹⁰) Miertescu, Mădălina, La reconnaissance visuelle des mots composés du français, université de Québec, montréal, 2007, P.6.
- (¹¹) Miertescu, Mădălina, La reconnaissance visuelle des mots composés du français., op.cit., P.7.
- (¹²) Nyckees, Vincent, la sémantique, Editions Belin, paris, 1998, P.178.
- (¹³) Ibid., P.179

-
- (14) Mounin, Georges, la Dictionnaire de la Linguistique, paris, p.u.f, 1974, P.317.
- (15) Mitterrand, Henri, initiation à la sémantique du langage, éditions Nathan, paris, 2000, P.106.
- (16) Nyckees, Vincent, la sémantique, Editions Belin, paris, op.cit,1998, P.180.
- (17) Lehmann, Alise, martin-Berthe, Françoise, introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie, 2^e éditions, colin, paris, 2005, PP.59-60.
- (18) Ibid., P.181-182.
- (19) Lehmann, Alise, martin-Berthe, Françoise, introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie, 2^e éditions, colin, paris, op.cit., 2005, P.63.
- (20) Dubois, jean, Guespin, louis, et al, Dictionnaire de linguistiques, Larousse, Bordas 2002, p.40.
- (21) Nyckees, Vincent, la sémantique, paris, Belin, op.cit., 1998, p .183.
- (22) Ibid., P.184-186.
- (23) Aïno, Niklas-salminen, la lexicologie, paris colin, 2008, p.120.
- (24) Dubois, jean, Giacomo, mathée et al, Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris,2002, P.234
- (25) Polguère, Alain, lexicologie et sémantique lexicale ; Notions Fondamentales, presses de l'université de Montréal, paris, 1959, P.155.
- (26) Victorri, Bernard, Fuchs, Catherine, la polysémie construction dynamique du sens, Hermès,1996, P.4.
- (27) Dubois, Jean, Giacomo, Mathée, Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 2001, p.369.

Bibliographie :

1. **Aïno**, Niklas-salminen, *la lexicologie*, paris colin, 2008.
2. **Danielle**, Corbin, *Hypothèses sur les frontières de la composition nominale*, cahiers de grammaire ; 1992.
3. **Dubois**, Jean, **Giacomo**, Mathée, *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 2001.
4. **Dubois**, jean, **Giacomo**, mathée et al, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris,2002.
5. **Gross**, Gaston, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, éditions ophrys, 1996.
6. **Karolina**, Kaczmarek, *Nomenclature des composés chimiques*, studia romanica posnaniensia, adam mickiewicz university, press nomenclature of chemical compounds Poznan, vol 36, 2009.
7. **Kingston**, zythum, *Le Grand Larousse Enclopédique*, Larousse, paris,2007.
8. **Lehmann**, Alise, martin-Berthe, Françoise, *introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, 2^e éditions, colin, paris, 2005.
9. **Matthaios**, Stephanos, *Théories de grammairiens alexandrins sur la formation des mots dans kaltz barbara (ed), regards croisés sur les mots non simples*, Lyon : Ens éditions école normale supérieure lettres et sciences humaines, 2008.
10. **Miertescu**, Mădălina, *La reconnaissance visuelle des mots composés du français*, université de Québec, montréal, 2007.
11. **Mitterrand**, Henri, *initiation à la sémantique du langage*, éditions Nathan, paris, 2000
12. **Mitterrand**, Henri, *les mots français*, paris, p.u.f., 1963.
13. **Mounin**, Georges, *la Dictionnaire de la Linguistique*, paris, p.u.f, 1974.

14. **N’Goran-Kouacou**, Jacques, *Dérivation et composition linguistiques – deux procédés d’enrichissement du nouchi, français populaire en Côte d’Ivoire*, Université de Cocody, Abidjan, Anadiss, No⁰ 12, 2011.
15. **Nyckees**, Vincent, *la sémantique*, Editions Belin, paris, 1998.
16. **Polguère**, Alain, *lexicologie et sémantique lexicale ; Notions Fondamentales*, presses de l’université de Montréal, paris, 1959.
17. **Smedberg**, Ulrika, *Les mots “non simples” dans la traduction, une étude contrastive des équivalences composées et dérivées françaises et suédoises*, Examensarbete, magisternivå, linnuniversitetet, 2016.
18. **Victorri**, Bernard, Fuchs, Catherine, *la polysémie construction dynamique du sens*, Hermès, 1996.

العلاقات الدلالية للكلمات

إعداد:

نجاة صلاح دسوقي محمد

مدرس لغة بقسم اللغة الفرنسية

كلية الألسن - جامعة اسوان

الملخص باللغة العربية:

في الواقع، إن كل الكلمات التي نستخدمها لها تاريخ، حيث إن معظم الكلمات بالفرنسية تأتي من أصل لاتيني، فهناك عدة أنواع من الكلمات في اللغة الفرنسية كما أوضحناها الآن، من بين هذه الكلمات: الكلمات البسيطة، التي لا يمكن تقسيمها إلي وحدات أصغر، وهناك الكلمات المركبة التي تتكون من عدة عناصر، حيث إن بعض الكلمات يتم تكوينها بالاشتقاق؛ وذلك عند إضافة لاحقة في بداية الكلمة أو نهايتها، وهناك بعض الكلمات يتم تكوينها بالتركيب؛ وذلك عندما يتم وضع كلمتين موجودتين بالفعل معاً، بالإضافة إلى ذلك، وجدنا أن العلاقات الدلالية يمكن أن تتوافق مع العلاقات بين الكلمات، أو التعبيرات المختلفة للكلمة نفسها، أو للتعبير نفسه.

لذلك، سوف نقوم بدراسة العلاقات الدلالية الخارجية المتعلقة بعلاقات المعنى بين الكلمات المختلفة، مثل: المرادف، والتضاد، وكذلك العلاقات الدلالية الداخلية التي تتعلق بالعلاقات بين المعاني المختلفة للكلمة نفسها، مثل: تعدد المعاني، والترادف.

الكلمات المفتاحية: الكلمات الفرنسية، الكلمات المركبة، الدلالات، الترادف، تعدد المعاني.